

L'Hôtel de Lassay



www.assemblee-nationale.fr

Le Président

dirige et incarne l'Institution



Richard Ferrand

Président de l'Assemblée nationale

Dans ses murs, l'hôtel de Lassay condense trois siècles d'histoire. Demeure aristocratique sous l'Ancien Régime, École centrale des Travaux publics en 1794, il abrite pour la première fois un président d'assemblée en 1804 : une vocation qu'il retrouve avec Gambetta en 1879 et qu'il a conservée depuis.

Aujourd'hui, cette histoire se poursuit au quotidien : « Lassay » reçoit de nombreuses délégations étrangères, accueille la Conférence des Présidents ainsi que le Bureau de l'Assemblée nationale.

Lieu de travail et d'échanges, lieu de mémoire et de pouvoir, l'hôtel de Lassay compte parmi ces grandes maisons de la République qui appartiennent à tous les Français.

Richard Ferrand

Président de l'Assemblée nationale



Le Président de l'Assemblée nationale, quatrième personnage de l'État, est élu par l'ensemble des députés, lors de la première séance de la législature. L'Hôtel de Lassay devient alors sa résidence officielle. Son rôle est primordial dans la direction des débats en séance publique et l'organisation du travail parlementaire.

Il lui revient notamment, lors des séances publiques, d'ouvrir, de lever ou de suspendre la séance, de veiller à la discipline dans l'hémicycle ainsi qu'au respect du Règlement et des dispositions constitutionnelles ou organiques.

Dans ces fonctions, le Président peut se faire remplacer par un des vice-présidents de l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le Président veille au bon fonctionnement des commissions, reçoit les dépôts de toutes les initiatives (projets, propositions de loi, de résolution, motions...) et renvoie, pour examen, les projets et propositions de loi à la commission compétente. Il veille également à la bonne application de la procédure des questions écrites et orales.

Il se prononce sur la recevabilité financière des amendements déposés sur le texte discuté en séance, compétence déléguée au président de la commission des Finances.

Le Président dispose également depuis la révision constitutionnelle de juillet 2008 de nouvelles prérogatives liées à la procédure législative : il peut soumettre une proposition de loi déposée par un(e) député(e) à l'avis du Conseil d'État, opposer l'irrecevabilité à un amendement ou une proposition qui n'est pas du domaine de la loi et contrôler l'objet des propositions de résolution déposées en application de l'article 34-1 de la Constitution.

Enfin, le Président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat, agissant conjointement, ont la faculté de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire après deux lectures (une seule si la procédure accélérée a été engagée).

Le Président exerce son autorité sur les différentes instances de l'Assemblée nationale.

L'ordre du jour de deux semaines sur quatre est fixé par l'Assemblée nationale sur proposition de la Conférence des présidents. Le Président convoque et préside le Bureau de l'Assemblée - réunissant les six vice-président(e)s, les trois questeurs et les douze secrétaires - , dont le rôle est de prendre les grandes décisions concernant le fonctionnement de l'Institution.

Enfin, le Président représente l'Assemblée et assure la préservation de ses intérêts. Il lui revient notamment d'exprimer, en séance publique, l'émotion de la représentation nationale face à certains événements d'une particulière gravité.

Il assure également la représentation de l'Assemblée dans les cérémonies officielles et dans certaines instances internationales (coprésidence du groupe français à l'Union interparlementaire ; sommets des Présidents des Parlements du G8/G20). Il reçoit les chefs d'État ou membres de gouvernements étrangers en visite à Paris.



Le Président

joue un rôle essentiel dans la vie politique française



Il est consulté par le Président de la République dans plusieurs cas (dissolution de l'Assemblée, mise en œuvre des pouvoirs spéciaux de l'article 16) et détient un droit de saisine du Conseil constitutionnel, ainsi que d'autres organes (Cour de discipline budgétaire et financière, Conseil supérieur de l'audiovisuel ...).

Il dispose d'un important pouvoir de nomination : il désigne notamment trois des neuf membres du Conseil constitutionnel, deux membres du Conseil supérieur de la magistrature et trois membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Par ailleurs, certains textes lui confient le soin de nommer un(e) ou plusieurs député(e)s pour siéger au sein d'organismes dans lesquels la représentation des assemblées parlementaires est prévue (Commission d'accès aux documents administratifs, Conseil d'orientation pour l'emploi ...).

Le vestibule

Sur les conseils d'Armand de Madaillan de Lesparre, marquis de Lassay (1652-1738), c'est en 1720 que Louise-Françoise de Bourbon (1673-1743), fille légitimée de Louis XIV et Mme de Montespan, fait l'acquisition d'un vaste terrain marécageux sur le lieu-dit « La grenouillère » ou « La bonne eau » situé dans le quartier du Pré-aux-Clercs, futur Faubourg Saint-Germain.

Neuf années plus tard, le Palais-Bourbon et l'Hôtel de Lassay, propriété de Léon de Madaillan de Lesparre, comte puis marquis de Lassay (1683-1750), dominent élégamment la rive gauche de la Seine.

Le vestibule est l'unique pièce du bâtiment conçu par l'architecte italien Giardini à avoir traversé le temps. Le petit-fils de la duchesse de Bourbon, Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé (1736-1818), achète l'hôtel particulier aux héritiers de la famille de Lassay en 1768. Un peu plus tard, c'est lui qui passera commande des trophées d'armes qui aujourd'hui encore ornent cet espace. Ils rappellent les faits d'arme du prince durant la guerre de Sept ans (1756-1763).

De nos jours, le vestibule (ou l'antichambre) est le lieu où le Président de l'Assemblée nationale, au sommet d'une volée de quelques marches recouvertes du tapis rouge, accueille les personnalités étrangères en visite officielle en France.



Le salon des Stucs

D'après les plans de Giardini, architecte de l'Hôtel de Lassay, cet espace était initialement dévolu à « une chambre avec lit en niche ». En 1846, Jules de Joly, architecte du Palais-Bourbon en charge de la restauration et de l agrandissement du bâtiment, choisit d'en faire « le Grand salon d'attente ».

Aujourd'hui, ce salon permet toujours de faire patienter les invités du Président de l'Assemblée nationale. Il est également utilisé pour des entretiens diplomatiques, des conférences de presse ou comme salle à manger.

Les Stucs – faux marbres – qui ornent les murs sont à l'origine de la dénomination de cette pièce. Composée de poussière de plâtre ou de marbre, de pigments et de colle, cette matière permet une utilisation à l'infini de nuances colorées.

Lors du chantier de restauration de l'Hôtel de Lassay en 1998-1999, la signature de l'artisan stucateur a été mise à jour. Elle est ainsi formulée : « Fait par Crapoux - 1848 - Rue de Babylone 26 ». Le tableau *Réunion dans un parc* est une œuvre de Nicolas de Largillièvre (1656-1746). Il s'agit d'une représentation de la famille, dédiée à Hardouin-Mansart, réalisée par le peintre entre 1720 et 1740.



Le salon des Jeux

Situé à l'extrême ouest de l'Hôtel de Lassay, le salon des Jeux doit son nom aux Amours ailés, représentés sur chacun des six dessus-de-porte, pratiquant diverses activités ludiques.

Cette pièce, issue de la restauration et de l agrandissement réalisés par Jules de Joly (1788-1865) à la fin de la première moitié du XIX^e siècle, occupe une partie de la galerie dans laquelle le marquis de Lassay conservait sa collection d œuvres d art.

Les peintures, œuvres de François-Joseph Heim (1787-1865), ont été réalisées à la demande de Jules de Joly entre 1846 et 1848 et figurent les jeux suivants : colin-maillard, saut de mouton, le volant, la main chaude, l escarpolette et jeu de boules.

L admirable horloge qui orne la cheminée est signée Henry Lepaute (Horloger du Roi Louis-Philippe puis de l Empereur Napoléon III). Cette œuvre, au décor composé de bronze enrichi à la feuille d or, est animée par un mouvement en laiton.

Aujourd hui, le salon des Jeux est un haut-lieu de la vie politique de notre pays. En effet, chaque mardi matin à 10h, la Conférence des présidents se tient dans cette pièce. Le Président, les six vice-président(e)s, les président(e)s des groupes politiques et les président(e)s des huit commissions permanentes de l Assemblée nationale, en présence du représentant du Gouvernement chargé des relations avec le Parlement, fixent l ordre du jour de l Assemblée nationale.



Le salon des Saisons

Les allégories réalisées par le peintre François-Joseph Heim ont permis de rebaptiser « le grand cabinet » du marquis de Lassay en salon des Saisons.

Dès l'origine du projet de restauration et d'agrandissement du bâtiment, en 1843, Jules de Joly sollicite François-Joseph Heim. Ce peintre académique, premier prix de Rome, très inspiré par le XVIII^e siècle, correspond à la vision qu'avait l'architecte du nouvel Hôtel de Lassay, résidence du Président de la Chambre des députés.

Cette commande artistique aura un effet extrêmement positif sur la notoriété de François-Joseph Heim. Il trouvera par ailleur en Eugène Delacroix, « peintre du Palais-Bourbon », un adversaire artistique résolu.

Actuellement, le salon des Saisons est essentiellement utilisé à l'occasion de réceptions officielles. Ce décor dans l'esprit du XVIII^e est spectaculaire par ses lambris et marbres de Carrare.

Une horloge monumentale, de style Directoire, orne le dessus de cheminée. Sa jumelle, décore, à l'identique, le salon des Éléments. Elles datent de 1810 et marquent l'histoire de l'horlogerie. En effet, pour la première fois, leurs mécanismes sont destinés à entraîner un double cadran.



Le salon de Musique

Depuis la restauration et l'agrandissement de l'architecte Jules de Joly, achevé en 1848, et comme c'est le cas pour les quatre salons de l'Hôtel de Lassay situés côté jardin, les scènes représentées par les peintures des dessus-de-porte donnent son identité au salon de Musique, initialement le Grand salon (1729).

Contrairement aux apparences, le salon de Musique forme avec le salon des Saisons et le salon des Éléments un espace unique. Les trois pièces sont parfaitement symétriques et le regard du visiteur doit être suffisamment acéré pour apprécier la réalité. En effet, au-dessus des deux cheminées à double foyer, les pendules et les candélabres masquent... le vide et non quelque miroir !

Le lustre central, le plus grand des 18 lustres qui ornent et éclairent les salons de l'Hôtel de Lassay, mesure 3 mètres de hauteur et pèse 350 kgs. Il est composé d'armatures de bronze doré et patiné, imitant le feuillage, pour que le clinquant ne le dispute pas à la lumière diffusée et réfléchie par les 200 plaquettes de cristal de Bohème.

Le salon de Musique n'en est pas un... Cet espace au décor XVIII^e, digne d'un musée, est un lieu animé et vivant, bien ancré dans le XXI^e siècle.



Le salon des Éléments

Quatre peintures, œuvres de François-Joseph Heim, ornent les dessus-de-porte de cette pièce. Ces allégories représentent l'air, l'eau, le feu et la terre et donnent son nom au salon. « La science » et « les arts du feu » renforcent par leur présence la symbolique qui caractérise cet espace.

Le plafond, parfaite réplique de celui du salon des Saisons, a été réalisé à la demande de Jules de Joly lors des travaux d agrandissement et de restauration de l Hôtel de Lassay (1846 - 1848). Les lambris d origine démontés en début de chantier ont été copiés et réutilisés pour parvenir à cette création originale exceptionnelle.

Le miroir est notamment remarquable par sa hauteur – plus de deux mètres. Cela constituait en ce début de XVIII^e siècle une prouesse technique, réalisée par la manufacture royale des glaces à miroirs de Saint-Gobain.

Chambre à coucher d après les plans originaux du bâtiment (1729), le salon des Éléments est de nos jours extrêmement fréquenté. Le Président de l Assemblée nationale y rencontre de nombreux groupes de visiteurs, des journalistes, comme ses collègues élus à l Assemblée nationale ou représentants de Parlements étrangers.



La salle à manger

C'est à la fois sous le ciel bleu et le regard des Angelots et autres Amours ailés, imaginés et réalisés par le peintre Alexandre Denuelle (1818-1879), que les invités du Président de l'Assemblée nationale sont conviés à déjeuner ou à dîner.

Cependant, cet espace idéalement situé aux abords immédiats du vestibule et des salons est bien souvent transformé en vestiaire, voire en librairie éphémère.

La salle à manger, restaurée par Jules de Joly au XIX^e siècle, conserve de nombreux éléments de décor qui ornaient la salle à manger, de forme ovale, que Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé avait fait aménager en 1771. Il s'agit des dessus-de-porte, de quatre des six chandeliers (girandoles) et d'une partie de la corniche.



Le cabinet du Départ

Situé à l'extrême est du bâtiment initial (1729), le cabinet du Départ communique directement avec la galerie des Fêtes. Il s'agit de la pièce dans laquelle patiente le Président avant de gagner l'hémicycle du Palais-Bourbon pour y diriger les débats. Parmi les 577 élus, seuls sept député(e)s sont habilité(e)s à présider la séance publique : le Président de l'Assemblée nationale et les six vice-présidents.

Somptueusement décoré par Jules de Joly, le cabinet du départ permet d'admirer une tenture provenant de la manufacture des Gobelins. Réalisée entre 1779 et 1785, cette œuvre est une reproduction de la fameuse fresque de Raphaël *L'École d'Athènes*. Une autre tapisserie des Gobelins représentant la même peinture du maître de la Renaissance rend hommage aux hommes illustres de l'Antiquité à la recherche de la vérité dans la salle des séances du Palais-Bourbon.

Sollicité de toute part, le regard du visiteur découvre les dessus-de-porte réalisés par le peintre François-Joseph Heim. Les allégories de l'Éloquence, la Méditation et la Politique se doivent d'inspirer le peuple et ses représentants. Au sol, un tapis d'époque Louis XIV, produit par la manufacture de la Savonnerie.

